

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie



REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE YOKO

SECRÉTARIAT GÉNÉRALE

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND KIM DIVISION

YOKO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2025 DU 20 AOUT 2025
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE
YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

Article 1 : Eu égard aux nombreuses irrégularités constatées dans le DAO suscité et vu l'ampleur des modifications à apporter, Bien vouloir se référer au nouveau DAO corrigé dont un exemplaire a été mis (gratuitement) à la disposition de chaque soumissionnaire.

Article 2 : Au lieu de remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à l'Hôtel de ville de Yoko (Secrétariat Général/SIGAMP), au plus tard le **18 SEPTEMBRE 2025 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Article 3 : Lire de remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à l'Hôtel de ville de Yoko (Secrétariat Général/SIGAMP), au plus tard le **24 SEPTEMBRE 2025 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Article 4 : Au lieu de Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **18 Septembre à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de Yoko.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Article 5: Au lieu de Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **24 Septembre à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de Yoko.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Ampliations :

- Préfet Mbam et Kim/Ntui
- MINMAP /MK Ntui;
- ARMP/CE/Yde ;
- Président CIPM-YOKO ;
- Affichage /Chrono

Yoko, le 15 Septembre 2025

**Le Maire de la Commune de Yoko
(Autorité contractante)**

